Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1984)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: Assemblée des délégués à Delémont = Delegiertenversammlung in

Delémont

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Assemblée des délégués à Delémont Delegiertenversammlung in Delémont

La section jurassienne de la SPSAS avait mis les plats dans les grands pour recevoir à Delémont les délégués des différentes régions de la Suisse. Sans tambours ni trompettes, certes – tout était mobilisé pour les festivités du tir cantonal – mais l'organisation baignait dans «les huiles» grâce notamment au professionnalisme de Peter Fürst et de toute son équipe. Et lorsque vous saurez que les discours officiels du maire, Jacques Stadelmann, et du président du Gouvernement jurassien, François Lachat, ne manquaient ni d'humour ni de pertinence, vous direz avec tous les artistes réunis à Delémont que la palette était haute en couleurs.

En échos naturel de l'assemblée proprement dite, la fête des artistes à Undervelier ainsi que la journée passée à travers les rues et les monuments de Saint-Ursanne qui ouvrait ses bras au peintre français Messagier, tout cela répondait gaiement présent.

Pour une clé de répartition

Le samedi 30 juin, plus de 80 artistes participaient à l'assemblée annuelle qui discuta et entérina de nombreux objets, notamment celui de la répartition de la subvention transitoire obtenue auprès du Département de l'intérieur, après, il est vrai, une longue et lourde dépense d'énergie.

Pour débattre ce thème, le Comité central de la SPSAS avait invité MM. Dubois, directeur de l'Office fédéral de la culture, et César Mänz, secrétaire général de la commission fédérale des beaux-arts.

Le président, Peter Hächler, retrace l'historique de la démarche, avec ses tenants et ses aboutissants et rappela la dernière conférence des présidents (28 avril 1984) qui décida d'une clé de répartition en octroyant une bonne partie de la somme aux sections et le reste aux organes de la société dont le volume d'activité a considérablement augmenté. Peter Hächler précise que tous les bénéficiaires sont appelés à «rendre des comptes»!

Puis M. Dubois répondait aux quelques questions préparées par le Comité central.

- <u>Question</u>. Dans quel contexte la subvention transitoire a-t-elle été accordée?
- <u>Réponse.</u> Jusqu'en 1966, le Département de l'intérieur octroyait des subventions et des aides aux organisations culturelles faîtières. Dès 1966, c'est la Fondation Pro Helvetia qui a été chargée de cette fonction sur un modèle quelque peu différent. Dans la mesure où la SPSAS ne figurait pas au titre de bénéficiaire dans le budget du Département, sa situation s'est reportée dans les registres de Pro Helvetia de la même manière.

C'est pourquoi le Département de l'intérieur a décidé d'éclaircir définitivement le cas de la SPSAS en portant une somme sur le budget dès 1985, et jusqu'à cette date de prélever pour deux ans 1983-1984) un montant global sur un fonds spécial, celui de l'écu commémoratif.

- Question. A partir de cette décision, dans quelle mesure la SPSAS est liée aux directives du Département?
- <u>Réponse.</u> La subvention a été accordée en tenant compte exclusivement des arguments de l'organe exécutif de votre société, à savoir:
- ① aider les sections à remplir leur fonction et à faire connaître leurs membres; ② développer l'infrastructure de la SPSAS (Comité central et Secrétariat central).
- Question. Que pensez-vous de la proposition du Comité central en ce qui concerne l'utilisation de la subvention transitoire?
- Réponse. Elle correspond exactement aux objectifs fixés et aux arguments que vous avez soumis à notre examen. Dès le moment où le Département de l'intérieur reprendra à son compte la distribution des subventions aux organisations cultu-

relles reconnues, notre intention consiste surtout à proposer une philosophie d'aide. A ce propos, un arrêté fédéral est en préparation, accompagné d'un message. Il sera soumis au Parlement en 1986.

M. Dubois rassura encore tous les memebres présents à l'assemblée en garantissant un soutien réel de l'Office fédéral pour l'octroi de la subvention ordinaire. Il attira également l'attention des artistes sur d'autres sources de subventions annuelles possibles.

Au terme de cette information précise, les délégués entérinèrent la proposition de clé de répartitition du Comité central et dégustèrent avec le même bonheur et dans la moiteur – quasi africaine – de la salle de l'Hôtel national tous les autres «plats» du «menu» du jour. Le lecteur se référera au procès-verbal rédigé en trois langues dans cette même rubrique.

Claude STADELMANN

Maler/Peintres	1261
Bildhauer	280
Architekten	165
Visuelle Künstler	55
Aktivmitglieder	1761

Laudatio pour Willy Hans Rösch

Pour quelle raison proposons-nous de nommer Willy Hans Rösch membre d'honneur? En raccourci, Willy Hans Rösch est cofondateur et président de la Fondation Maison des artistes de Boswil. A l'évidence, Boswil et lui sont à peu près synonymes.

Boswil est avant tout un lieu de rencontres de différents moyens d'expressions artistiques. Des artistes venant de toutes les parties d'Europe, parfois même de plus loin, s'y retrouvent. Willy Hans Rösch pendant trente ans, a investi une grande partie de son temps et de sa force créatrice dans cette idée et sa réalisation.

Au début, Boswil était le lieu privilégié de la musique. Les arts plastiques participaient sporadiquement.

Cela a changé depuis que Boswil a des ateliers d'artistes. Depuis aussi, il y a une collaboration entre Boswil et la SPSAS. Si Willy Hans Rösch a de nombreux amis parmi nos membres, c'est parce que dans sa profession de spécialiste de l'éclairage, il est un véritable artiste. La cathédrale de Strasbourg, San Stae à Venise et des centaines d'autres exemples en témoignent.

Pour ces raisons, nous proposons d'accueillir Willy Hans Rösch non seulement comme membre d'honneur, mais, sous réserve de la confirmation de la section concernée, en même temps comme membre actif.

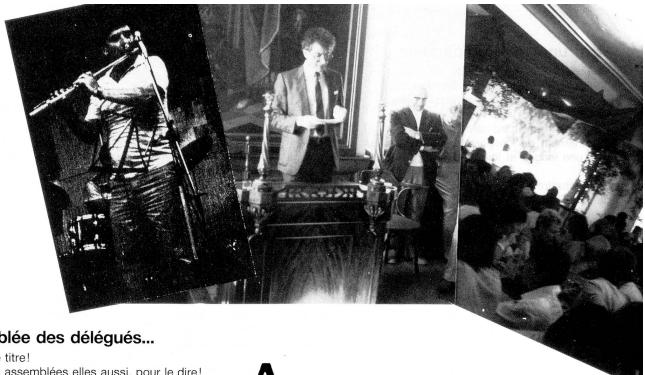
Laudatio für Willy Hans Rösch

Warum wollen wir Willy Hans Rösch als Ehrenmitglied in unsere Gesellschaft aufnehmen? Das ist mit einem Satze gesagt: Willy Hans ist Gründer und Präsident des Künstlerhauses Boswil. Willy Hans Rösch und Boswil sind fast Synonyme geworden. Boswil, ich muss das wohl kaum mehr ausführlich erklären, ist jene einzigartige Begegnungsstätte von Musik, Theater, Literatur, Tanz und Bildender Kunst, die in ganz Europa Freunde und Bewunderer gefunden hat. In Kursen, Konzerten, Lesungen, Symposien, Workshops, begegnen sich die einzelnen künstlerischen Disziplinen und die Generationen - das alles zugunsten der ältesten Generation, die im alten Pfarrhaus ihren Lebensabend verbringt. Die Stiftung Alte Kirche Boswil / Künstlerhaus Boswil besteht seit 1953. Die Idee, den Künstler zum Mäzen des Künstlers zu machen, ist jetzt also über 30 Jahre alt, und Willy Hans Rösch hat in diesen 30 Jahren einen beträchtlichen Teil seiner grossen Schaffenskraft in diese Idee investiert. Denn: mit Präsident ist W.H. Rösch's Funktion nur ganz ungenügend umschrieben, er ist Mann für alles, Finanzbeschaffer, erste und letzte Instanz. In unserer im Spezialistentum fast ertrinkenden Zeit ist in Boswil die Möglichkeit zu interdisziplinären Begegnungen geschaffen worden.

Wir bildende Künstler haben ihm aber auch noch speziell zu danken: das zu Beginn bestehende Übergewicht der Musik wurde durch seine Initiative spätestens seit dem Einbezug des Werderhauses (Ateliers) – renoviert 1978 – ausgeglichen. Durch die Zusammenarbeit von Boswil und GSMBA können heute auch Stipendiaten, Maler und Bildhauer dort arbeiten.

Wir kennen alle Willy Hans Rösch, wenn wir ihn nicht von Boswil her kennen, als teilnehmenden Freund an unseren Delegiertentagen. Dass Willy Hans Rösch den Künstlern so nahe steht und so viele Freunde unter ihnen hat, ist nicht verwunderlich, ist er doch selbst ein Künstler und ein Pionier dazu, in seinem sozusagen zivilen Beruf, dem eines Lichtplaners und - entwerfers mit eigenem Projektierungsbüro. Als solcher hat er ungezählte Neubauten, aber insbesondere auch historische Bauten betreut. Kirchen vor allem. Als Höhepunkte sind das Strassburger Münster und San Stae in Venedig zu nennen

Weil er mit seinem Medium Licht als Künstler Bedeutendes leistet, schlagen wir vor, Willy Hans Rösch zum Ehrenmitglied und gleichzeitig auf dem Berufungswege, unter dem Vorbehalte der Zustimmung der zuständigen Sektion, zum Aktivmitglied zu ernennen.



L'Assemblée des délégués...

Pompeux, ce titre!

Et ces lettres assemblées elles aussi, pour le dire!

La bouche ouverte, il y a ce gros

pour commencer,

et pour qu'il passe mieux un

qui traînent: des délégués...

qui traînent comme des délégués pour lever la carte jaune!

Elle marchait, cette assemblée, sur un ORDRE du jour! Frais! cet ordre!

Un ordre est un ordre.

Et le Comité l'avait préparé (un Comité un peu inquiet, ça ne se voyait pas, non?) Il fallait que l'assemblée suive l'ordre, sinon ce n'est plus un ordre! En avant.

Mais il y a, heureusement, un autre côté.

C'est une rencontre. Des visages... étonnés ou sévères,

lisses ou barbus... c'est que le poil a son mot à dire chez les artistes!

On se regarde, on se recherche, on écoute en nous ce que nous dit cette physionomie ou cette... anatomie!

Des liens invisibles entre nous, une vie se tisse.

On aimerait savoir mieux ce qu'il fait, celui-là.

- Une peinture calme, malgré son air tourmenté?
- Et la grande rousse au bout du balcon, sa peinture est-elle aussi un peu maniérée?
- Ce Grison, c'est une montagne!

On se croise, on se retrouve et plus loin on éprouve une sensation, une chemise trop rose pour qu'elle soit vraie!

Sur le chemin du retour j'avais un peu de peine à ce que ce soit déjà fini, et je cherchais des images, j'essayais de grouper des moments proches, dans ce que je venais de recevoir à nous voir, à nous revoir...

A la maison nous avons cherché dans nos documents,

ouvert le catalogue de l'expo de Delémont.

Nous ne sommes pas tous dedans, dommage, j'aurais bien voulu savoir... Savoir si sa peinture tremblait aussi fort que les poutres de la vieille auberge

quand elle dansait!

Aujourd'hui, des images se sont effacées. Sans le vouloir on a passé du blanc dessus (du blanc un peu transparent!)

et il reste une impression générale en moi, qui me fait sourire dedans! qui m'enchante... que ce titre ASSEMBLÉE s'est éloigné!

Il ne me reste que le plaisir d'avoir fraternisé, d'avoir cotoyé mes collègues pendant deux jours - comme je regrette de ne pas savoir l'allemand et je vous en assure ici, l'eau minérale du lendemain, elle avait encore un goût PSAS!

André SIRON